

Yakin Ertürk

« Les droits des femmes ne sont

La rapporteuse spéciale de l'ONU sur la violence contre les femmes s'adresse aux Etats: ce sont eux qui doivent prendre des mesures pour protéger les femmes. Mais la lutte contre la violence, en particulier domestique, passe aussi par un changement de mentalité.



La rapporteuse spéciale Yakin Ertürk était en Suisse l'année dernière pour une conférence internationale organisée par Amnesty.

AMNISTIE!: Pourquoi avons-nous besoin d'une rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes?

Yakin Ertürk: Pourquoi avons-nous besoin de rapporteurs spéciaux de façon générale? L'ironie du sort veut que la violence contre les femmes, pourtant universelle, ait pris autant de temps avant de devenir un objet d'attention publique. Vu ses racines très ancrées socialement et historiquement, il faut l'attaquer de front. Cette violence a un impact très large sur la société: sur les femmes qui la subissent, sur les témoins, sur tous.

Est-ce que la situation a changé depuis qu'il existe un poste de rapporteur spécial?

Il n'y a pas que ce poste, mais aussi la Convention sur l'élimination de

toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et ses recommandations. Cela peut aider les Etats à lutter contre cette violence considérée jusqu'alors comme privée et dont ils n'avaient pas à s'occuper. Deuxièmement, la Déclaration sur l'élimination de la violence contre les femmes, approuvée en 1993, a fait prendre conscience qu'il n'y avait aucune excuse pour la violence contre les femmes, ni la tradition, ni la culture, ni la religion. Le mandat du rapporteur est d'utiliser ces instruments lors de ses négociations avec les Etats. Ces instruments sont très puissants. Sans eux, les Etats ne se focaliseraient pas sur ces questions, car les droits des femmes ne sont jamais prioritaires: avez-vous déjà entendu parler d'accords bilatéraux sur les questions de femmes? Non. Si nous ne sommes pas vigi-

lants, si nous ne remettons pas constamment ces questions à l'ordre du jour politique, alors ce sera reparti pour trois siècles avant que nous ne trouvions des solutions à ces problèmes.

Qui peut mettre fin à la violence contre les femmes? Est-ce la tâche des Etats?

Si les Etats signent des traités, ils ont des obligations. Mais ce n'est pas suffisant. Il faut rediscuter du concept de l'Etat quand des groupes, par exemple macro-économiques, essaient de prendre le pouvoir. Les privatisations posent également problème: vous pouvez privatiser l'économie ou le système de santé, mais pas la protection des femmes. Vous pouvez mettre un agent de sécurité privé derrière chaque femme, mais la question des droits humains doit être résolue par des mesures prises par les Etats. Ils peuvent en faire beaucoup plus qu'actuellement.

Comment pousser les Etats à mettre la question de la violence domestique à l'ordre du jour?

Amnesty International a fait un très bon travail pour donner une légitimité à ce thème, pour montrer qu'il s'agissait d'une question de droits humains. Nous devons tous pousser dans cette direction, pour que cela devienne une priorité. Il faut un changement des mentalités, notamment par la socialisation des enfants. Nous les femmes avons une responsabilité, car nous contribuons à la reproduction du patriarcat. Nous créons une nouvelle hiérarchie de classes entre les





« jamais prioritaires »

femmes en engageant des femmes de ménage étrangères. Les femmes du Sud viennent comme prostituées dans nos pays. Il n'y a pas de remise en cause du système patriarcal.

En Russie, la Douma (le Parlement) a rejeté une loi sur la violence domestique. Est-ce un manque de volonté politique de lutter contre la violence à l'égard des femmes ?

J'ai parlé aux autorités russes qui trouvent que cette loi n'est pas nécessaire car il existe déjà une loi pour punir les actes criminels, qui peut être appliquée aux cas de violence domestique. Mais ce n'est pas suffisant, il faudrait des lois spécifiques, dans tous les pays du monde. En Russie, la question des droits des femmes n'est pas une priorité. Les autorités disent qu'elles doivent combattre d'abord la violence contre les enfants. Mais il ne s'agit pas de choisir entre les femmes et les enfants ! Ces violences sont liées. Les femmes russes souffrent d'une violence dis-

proportionnée et je continuerai à me battre pour cette loi.

Quelles sont vos préoccupations au sujet de la Suisse ?

Le problème général des Etats fédéraux est la mise en œuvre des conventions internationales. Ce sont souvent les gouvernements locaux qui ont du pouvoir, mais ce ne sont pas eux qui répondent aux rapporteurs. En Suisse, la violence domestique continue à être un problème. Et comme dans tous les pays européens, je suis préoccupée par la situation des femmes migrantes et par la traite des femmes.

Est-ce qu'on assiste actuellement à un retour en arrière dans les droits des femmes ?

Oui, sans aucun doute. Depuis la conférence de Pékin en 1995, il y a une tendance fortement conservatrice dans le monde. Le conservatisme n'est pas l'ami des femmes : leurs droits en matière de sexualité et de procréation sont notamment menacés. Lors de la conférence qui

s'est tenue dix ans après Pékin, il n'y a pas eu de négociation sur un document commun car il existait une crainte réelle qu'il représente un retour en arrière par rapport à celui signé dix ans plus tôt.

Ce sont très souvent les femmes qui s'engagent contre la violence domestique. Comment gagner les hommes à cette cause ?

Les hommes aussi souffrent du patriarcat, car c'est un système de domination. Beaucoup d'hommes s'engagent déjà et remettent en cause le concept de masculinité. On ne peut pas changer la situation des femmes sans la contribution des hommes. En Suisse, il a fallu changer le Code civil, qui désignait l'homme comme chef de la famille. Quand on change les lois, on contribue au changement des mentalités. La masculinité s'est construite pendant des siècles. Nous avons aujourd'hui besoin de modèles masculins qui ne reposent pas sur la violence. □

« Je ne savais plus si je nettoyais bien »

« Aujourd'hui, je ne sais toujours pas pourquoi cela a commencé », raconte P. En voyant cette femme soignée, aux grands yeux et aux manières un peu timides, il est impossible de deviner l'enfer qu'elle a vécu ces six dernières années dans une ferme en Suisse allemande. Son conjoint, avec qui elle est restée pendant vingt ans, était certes au début déjà un peu tyrannique, mais jamais violent. « Cela a commencé peu à peu », se souvient P. D'abord, il ne faisait « que » l'insulter. Mais il n'en est pas resté aux mots. Il a ensuite commencé à lui tirer les cheveux, à la frapper et à lui lancer des objets, comme des fourches. « Il disait toujours que j'étais responsable », se souvient P. Par « amour pour lui », elle s'est tue.

Les choses ont encore empiré lorsque leur jeune enfant a eu un accident mortel. Il la

battait presque tous les jours. Mais les voisins, et en particulier le pasteur, s'en sont mêlés jusqu'à convaincre son conjoint d'aller voir un psychiatre. « Quand il est rentré le soir, il était hors de lui. Il m'a frappée au visage de toute sa force et a détruit un meuble. A ce moment-là, j'ai su que si je ne parlais pas, il se passerait quelque chose de grave », raconte P.

Chercher refuge

Elle a fait sa valise et s'est enfuie chez le pasteur. « Dix minutes plus tard, les autorités étaient là. Elles m'ont emmenée à l'hôpital, puis dans un foyer pour femmes. » Elle y est restée deux semaines, jusqu'à ce qu'elle cède aux appels de son conjoint, qui avait commencé une thérapie. « Je voulais lui donner une seconde chance. » Après deux mois, la violence a repris. « Je me sentais comme une

moins que rien ; je ne savais plus si je nettoyais bien. » A tel point que P. a pensé au suicide et est plusieurs fois montée sur le toit de la ferme familiale.

Mais elle avait goûté à une vie libre et avait appris à demander de l'aide. Il lui a fallu quelques semaines pour quitter à nouveau son mari et emménager dans un foyer.

Six mois se sont écoulés depuis. P. « essaie de regarder vers l'avenir ». Elle a vite rencontré de nouvelles personnes et a regagné confiance en elle. « J'ai également retrouvé un travail et un appartement », se réjouit-elle. Malgré cela, elle n'arrive toujours pas à regarder les hommes dans les yeux. □

Pascale Schnyder

Battues dans le monde entier

La violence domestique n'est pas liée à la culture ou à la religion, car elle touche des femmes sur toute la planète. Quelques statistiques froides sur cette violence dans différents pays.

Royaume-Uni

Chaque minute, la police reçoit un appel à l'aide pour violence domestique, alors que seuls 35 % des incidents de ce type sont dénoncés à la police. En 1982, une femme était agressée trente-cinq fois en moyenne avant d'appeler la police.

France

Une enquête conduite en 2000 a révélé que près d'une femme sur dix avait subi des violences de la part de son partenaire au cours des douze derniers mois. Un recensement officiel sur 2003 et 2004 révèle qu'une femme en meurt tous les quatre jours. La probabilité est faible que les auteurs soient poursuivis en justice pour violence conjugale.

Canada

Une étude réalisée en 1996 montre que la violence familiale coûte à la société au moins 4,2 milliards de dollars par année. Cela comprend les interventions de la police et du gouvernement, les soins médicaux et la baisse de productivité.

Espagne

60 % de la population estime qu'une femme battue ne peut pas, ou peu, faire confiance aux autorités si elle porte plainte. Le taux de dénonciation représente moins de 5 % des cas de violence domestique. Les assassinats de femmes par leur partenaire ou ex-partenaire ont augmenté de 59 % entre 2002 et 2003.

Turquie

Il existe une ligne d'assistance directe pour les femmes victimes de violence domestique dans 21 provinces sur 81, qui leur apporte un soutien psychologique, juridique et financier. Le gouvernement devrait garantir que ce service téléphonique soit étendu à l'ensemble des régions et que le personnel en charge soit suffisamment formé.

Nigeria

Dans certaines villes, jusqu'à deux femmes sur trois subiraient des violences physiques, sexuelles ou psychologiques au sein de leur famille, sans que le gouvernement ne fasse quoi que ce soit pour les empêcher. Dans certains cas, il va jusqu'à les cautionner. Parfois, les femmes sont horriblement défigurées par des agressions à l'acide, visant expressément à les mutiler ou à les tuer.

Afghanistan

La violence contre les femmes est tolérée au plus haut niveau du gouvernement et de l'appareil judiciaire et est renforcée par les systèmes judiciaires informels de la *shura* et de la *jirga*. Les auteurs de violences sont rarement traduits en justice et, lorsqu'une procédure est ouverte, les accusés sont le plus souvent relaxés ou condamnés à une peine symbolique.

Argentine

42 % des femmes victimes d'homicide (dont l'auteur est identifié) ont été assassinées par leur conjoint. 37 % des femmes battues par leur époux supportent ces abus depuis plus de vingt ans. La tranche d'âge la plus affectée par la violence domestique est celle des 25-34 ans.

